

A S S E M B L É E      N A T I O N A L E

X V I <sup>e</sup>      L É G I S L A T U R E

# Compte rendu

## Commission des affaires économiques

– Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements restant en discussion sur la proposition de loi visant à accélérer la rénovation thermique des logements, en garantissant un reste à charge zéro pour les ménages les plus modestes réalisant des travaux et en interdisant réellement les logements les plus énergivores (n° 324) (*Mme Aurélie Trouvé, rapporteure*) ..... 2

Jeudi 24 novembre 2022

Séance de 14 heures 45

Compte rendu n° 18

SESSION ORDINAIRE DE 2022-2023

**Présidence de  
M. Guillaume  
Kasbarian,  
Président**



*La commission des affaires économiques a examiné, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements déposés en séance publique sur la proposition de loi visant à accélérer la rénovation thermique des logements, en garantissant un reste à charge zéro pour les ménages les plus modestes réalisant des travaux et en interdisant réellement les logements les plus énergivores (n° 324) (Mme Aurélie Trouvé, rapporteure).*

La commission a accepté les amendements figurant dans le tableau ci-après :

<b>Nom</b>	<b>Place</b>	<b>Auteur</b>	<b>Groupe</b>
1	PREMIER	M. MARCHIVE Bastien	RE
2	2	M. MARCHIVE Bastien	RE

**Membres présents ou excusés**

**Commission des affaires économiques**

Réunion du jeudi 24 novembre 2022 à 14 h 45

*Présents.* – M. Éric Bothorel, M. Guillaume Kasbarian

*Excusés.* – Mme Anne-Laure Blin, Mme Hélène Laporte, M. William Martinet,  
M. Richard Ramos